

Complémentaire Santé Alstom France 2018

Information salariés

16/11/2017

ALSTOM
Designing fluidity

Contexte

- A compter du 1^{er} janvier 2018 la Complémentaire Santé Alstom sera non conforme à la réglementation « Contrat Responsable »
- Direction et Partenaires Sociaux ont saisi l'opportunité de la mise en conformité pour définir un nouveau régime permettant de :
 - maintenir un bon niveau de garanties
 - moderniser la gestion des prestations
 - optimiser la tarification actuelle.
- Deux accords de groupe ont été signés par toutes les Organisations Syndicales.

Objectif : tous les salariés et leurs ayants-droit sont affiliés le 30 novembre 2017

Le nouveau régime

- Un niveau de garanties globalement **maintenu** malgré les contraintes du contrat responsable, grâce à une sur-complémentaire obligatoire
- et **amélioré** pour certains postes
- Une légère **baisse des cotisations** (5€/mois pour le régime de base, 2€/mois sur le coût de l'option) grâce à une optimisation des frais de gestion et d'assurance
- De nouveaux **Services**
- Par ailleurs, pour les couples Alstom, il est désormais possible pour l'un des 2 salariés d'être dispensé de cotisation
- Un assureur (**Humanis**) et un Gestionnaire (**Génération**)
- Sans changement : un régime familial, un régime de base et un régime Plus facultatif, une contribution employeur de 60% du régime de base.

Les deux acteurs du nouveau régime

- Pour la gestion de votre régime au quotidien :



Spécialiste de la
gestion de contrats
collectifs Frais de santé
et Prévoyance



Entreprise à capital familial créée
en 1996 à Quimper



650 salariés
1,7 million de bénéficiaires en Santé



GENERATION

- Pour porter le risque et fournir des services complémentaires :

PARITAIRE ET MUTUALISTE

à but non lucratif

Groupe de protection sociale, Humanis fonctionne selon un modèle paritaire et mutualiste qui permet à chaque adhérent d'être représenté au sein de notre Institution.

NOS MÉTIERS

Retraite, Prévoyance, Dépendance,
Santé, Épargne, Activités sociales

NOTRE MISSION

Protéger et accompagner chacun tout
au long de sa vie

NOTRE VISION

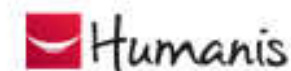
Contribuer à bâtir les solutions
d'avenir de la protection sociale



- Des prestations en Optique améliorées pour les verres simples et complexes tant sur le régime de base que sur le régime « Plus »
- Des prestations en Imagerie et Biologie médicale revues à la hausse sur le régime de base
- Des prestations extra-contractuelles désormais incluses dans votre contrat tant sur le régime de base que le régime « Plus » : ostéodensitométrie, vaccins, parodontologie, chirurgie réfractive, médecine douce, psychomotricien...
- Des prestations renforcées sur le régime « Plus » : pharmacie prescrite non remboursée SS, parodontologie, implant, chirurgie réfractive, médecine douce (ajout de la chiropractie et de l'acupuncture)

Vous trouverez tout le détail de vos garanties dans la notice d'information.

Les régimes – les garanties



Comment lire les garanties : OPTAM/ OPTAM CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) et NON OPTAM/ OPTAM CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - Chirurgie Obstétrique)

- L'OPTAM/OPTAM-CO est un contrat signé entre la Sécurité sociale et les médecins libéraux autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires, ce dispositif engage les médecins signataires à ne pas augmenter leurs honoraires libres et à effectuer une partie de leurs consultations aux tarifs conventionnés.
- Pour savoir si votre médecin est signataire de l'OPTAM/OPTAM-CO, rendez vous sur annuaire.sante.ameli.fr.

Exemple de lecture de la grille de garanties

	REGIME DE BASE OBLIGATOIRE RESPONSABLE	REGIME DE BASE COMPLETE PAR LE REGIME « PLUS » FACULTATIF RESPONSABLE	SURCOMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE NON RESPONSABLE
SOINS DE VILLE (secteurs conventionné et non conventionné)			
Consultations et visites de spécialistes – NON signataires OPTAM/OPTAM-CO	130 % de la BR	130 % de la BR	+ 120 % BR

Les régimes – les garanties

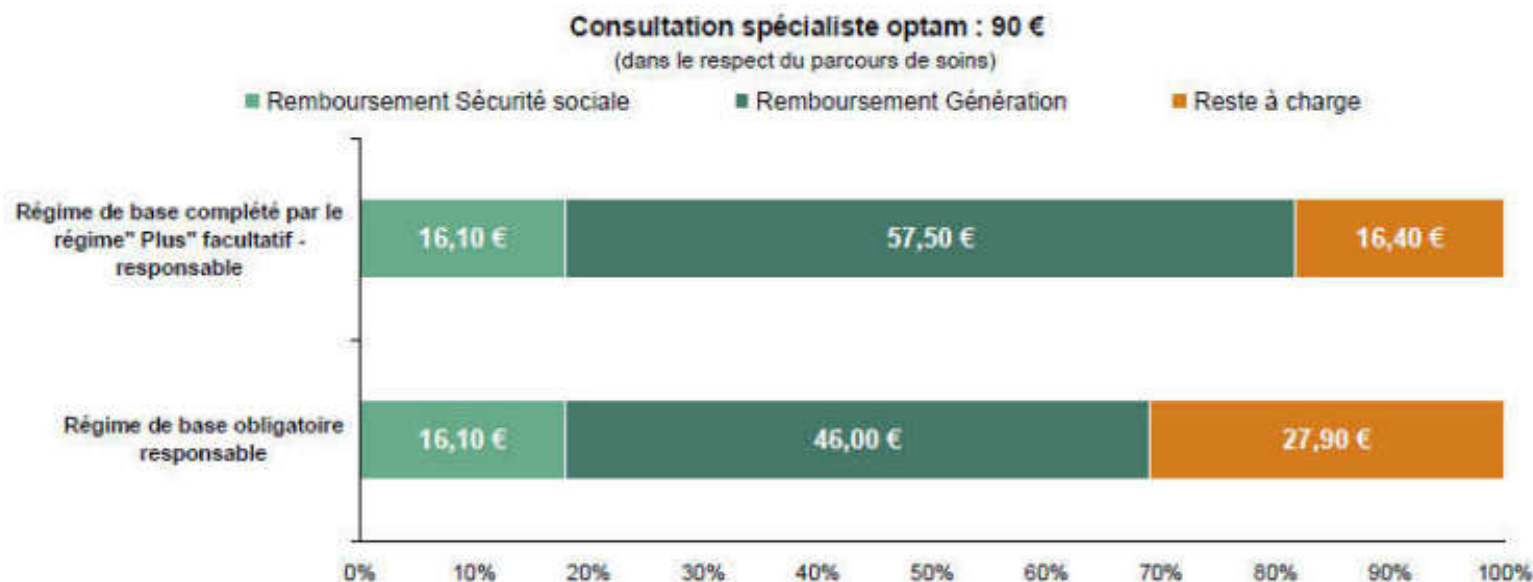


Comment lire les garanties ?

Exemple de remboursement signataire OPTAM/OPTAM-CO
(y compris remboursement de la surcomplémentaire obligatoire non responsable) :

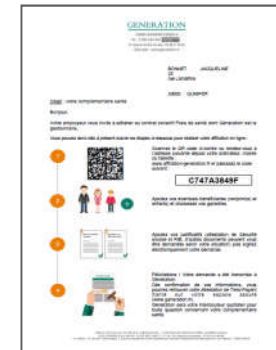
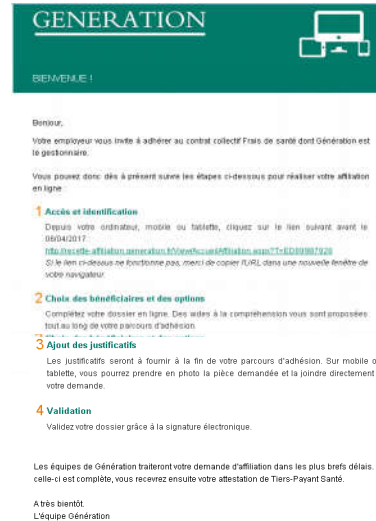
Exemple de lecture de la grille de garanties

	REGIME DE BASE OBLIGATOIRE RESPONSABLE	REGIME DE BASE COMPLETE PAR LE REGIME « PLUS » FACULTATIF RESPONSABLE
SOINS DE VILLE (secteurs conventionné et non conventionné)		
Consultations et visites de spécialistes – signataires OPTAM/OPTAM-CO	200 % de la BR	250 % de la BR



Démarches pour vous affilier au plus tard le 30/11

- 1. Vous avez reçu un mail d'invitation à vous connecter à l'espace d'affiliation au contrat Alstom**
- 2. Cliquez sur le lien contenu dans le mail (sur ordinateur, tablette ou mobile)**
- 3. Renseignez les 5 derniers chiffres de votre numéro de Sécurité sociale puis laissez-vous guider**



Notre avenir dépend tous les jours de votre satisfaction.

Notre avenir dépend tous les jours de votre satisfaction.



2017 © Génération | Mentions légales

Documents à préparer : RIB / Attestation de Sécurité sociale

(www.ameli.fr)

Démarches pour vous affilier au plus tard le 30/11

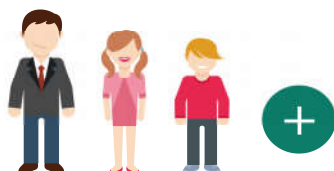
GENERATION

1



Cliquez sur le lien du mail ou scannez le QR code

2



Ajoutez vos éventuels bénéficiaires (conjoint(e) et enfants) et choisissez vos garanties à l'aide des exemples fournis.

3



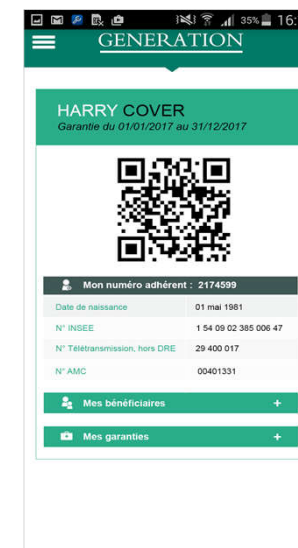
Ajoutez vos justificatifs (attestation de Sécurité sociale et RIB, d'autres documents peuvent vous être demandés selon votre situation) puis signez électroniquement votre demande.

4



Félicitations ! Votre demande a été transmise à Génération.

Dès confirmation de vos informations, vous pourrez retrouver votre attestation de Tiers-Payant Santé sur votre espace assuré



Questions – Réponses relatives à votre affiliation



À partir du 1er janvier 2018

Les services inclus au régime



L'offre de service



Plateforme santé
Hospiway

Téléconsultation
Médicale

Assistance
Humanis

L'action
Sociale

Service téléphonique - Génération Accueil

GENERATION



02 98 51 38 00 (*appel non surtaxé*)

**Du lundi au vendredi de 8h30 à
17h30**



- 62 conseillers
- ▶ 97 % de réponse en première intention
Toute la relation client est indexée dans notre outil de gestion pour une réponse immédiate et globale
- ▶ Pas de Serveur Vocal Interactif
Favoriser un contact direct et simple
- ▶ Un service de rappel
Proposé aux assurés sur des périodes où le temps d'attente est plus important



Créez votre espace sur www.generation.fr et accédez à de nombreux services en ligne.

- ▶ Sécurisé et facile d'utilisation
- ▶ Accessible 24h/24
- ▶ Création de l'espace en quelques clics
- ▶ Démarches rapides et simplifiées

Les services en ligne

Accédez et éditez votre attestation de Tiers-Payant Santé

Consultez vos remboursements, créez des alertes de remboursement et archivez vos décomptes de remboursement pendant 24 mois

Modifiez vos informations personnelles (adresse, n° de téléphone)

Accédez au résumé de garanties

Géolocalisez les professionnels de santé pratiquant le tiers-payant

Gérez en ligne votre télétransmission Nouveau

Prolongez vos droits à la portabilité Nouveau

Définissez différents comptes bancaires pour vos remboursements Nouveau

Effectuez des simulations de remboursement et des demandes de prise en charge hospitalière

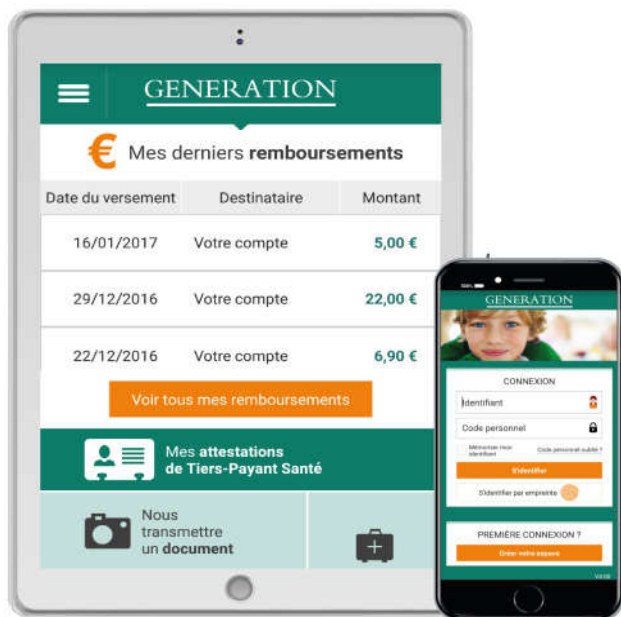
Téléchargez les formulaires de devis optique et dentaire

Accédez à des applications santé et bien-être

Communiquez avec les conseillers Génération

L'appli mobile Génération (iOS, Android)

GENERATION



Disponible sur
App Store



105 000 téléchargements

DISPONIBLE SUR
Google play



90 000 téléchargements

Fonctionnalités

Identifiez-vous grâce à votre empreinte digitale **Nouveau**

Consultez vos remboursements et effectuez des recherches suivant plusieurs critères (bénéficiaire, nature des soins, date des soins)

Soyez alerté d'un remboursement en direct grâce aux notifications push

Gérez en ligne votre télétransmission **Nouveau**

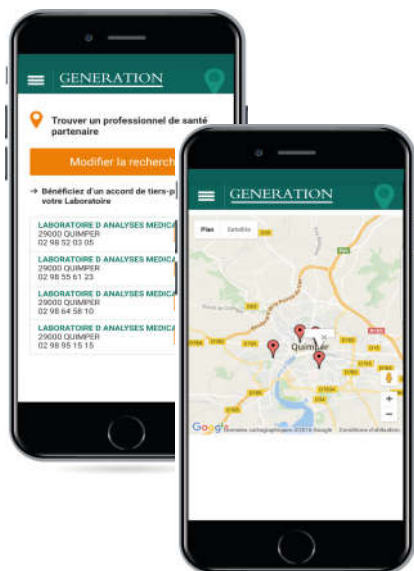
Prolongez vos droits à la portabilité **Nouveau**

Géolocalisez les professionnels de santé pratiquant le tiers-payant (tous réseaux)

Accédez à votre attestation de Tiers-Payant Santé Génération

Consultez les courriers reçus de Génération

Transmettez à Génération tous vos documents (ordonnances, factures, devis, justificatifs, ...) en les photographiant grâce à la fonction « Nous transmettre un document »



Un réseau Génération de plus de 100 000 professionnels de santé :

► Tiers-payant étendu auprès des pharmaciens, auxiliaires médicaux (dont infirmiers), appareillage, transports sanitaires et taxis, opticiens, sages-femmes, audioprothésistes, radiologues, laboratoires d'analyses médicales, établissements hospitaliers, centres de santé, chirurgiens-dentistes et orthodontistes

Gestion du tiers-payant généralisé :

► Génération est connecté au dispositif Inter-AMC et est donc en capacité de régler tous les professionnels de santé désirant effectuer du tiers-payant sur la part complémentaire

Connexion au réseau de soins :



Qui gère mes remboursements ?

GENERATION

1^{er} janvier 2018



- ▶ Mes soins avant le 31/12/2017 sont remboursés par ma précédente Mutuelle.

- ▶ Je vais chez le médecin :
Je présente ma carte vitale et Génération reçoit par télétransmission pour le remboursement complémentaire.
- ▶ Vérifiez que vos décomptes de Sécurité sociale mentionnent : "*décompte transmis directement à votre organisme complémentaire*". A défaut : transmettez votre décompte de sécurité sociale à Génération.

- ▶ Mes soins à cheval 2017 / 2018 : c'est la Sécurité sociale qui oriente.

Questions - Réponses





www.alstom.com

ALSTOM
Designing fluidity